

## Forfait journalier

20 Euros / jour (\*)

Participation du patient aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation. Il est dû pour chaque journée d'hospitalisation, y compris le jour de la sortie.

## Participation forfaitaire de l'assuré(e)

24 Euros (\*)

Part laissée à votre charge sur les actes médicaux dont le tarif est supérieur ou égal à 120 Euros.

## Chambre double - hospitalisation

2 patients par chambre

- Forfait journalier

20 Euros / jour (\*)

En supplément par patient (en chambre double)

- Télévision
- Forfait téléphone
- Wifi

8 Euros / jour (casque inclus)

4 Euros (pour la durée du séjour)

6 Euros (pour la durée du séjour)

## Chambre particulière

1 patient par chambre

Sous réserve de disponibilité lors de votre entrée.

- Hospitalisation

90 Euros / jour

- Ambulatoire            Sérénité  
                                 Solo

65 Euros / jour

45 Euros / jour

## Hôtel hospitalier

1 patient par chambre

- Chambre particulière

80 Euros / jour

## Accompagnant

Chambre particulière uniquement

- Lit pour l'accompagnant  
+ Petit déjeuner inclus

30 Euros / nuit

- Repas (le midi, ou le soir)

12 Euros / repas

## Dépassement d'honoraires

A établir par le médecin

- Devis

Selon les informations mentionnées

Prestation de votre médecin, honoraires (secteur 1 OptamCO et secteur 2) pouvant éventuellement être prise en charge selon les mutuelles.